



Dijon, le 08 septembre 2018

Jean-Luc PERNETTE
faisant fonction d'inspecteur de
l'éducation nationale
mathématiques – physique-chimie

à

mesdames et messieurs les
professeurs de mathématiques –
sciences physiques et chimiques

s/c de mesdames les proviseuses et
messieurs les proviseurs de lycée et
lycée professionnel

mesdames les directrices et messieurs
les directeurs de lycée privé, d'EREA,
de CFA

mesdames les présidentes et
messieurs les présidents de GRETA

s/c de mesdames les directrices et
monsieur le directeur des services de
l'éducation nationale de Côte d'Or, de
la Nièvre, de Saône et Loire et de
l'Yonne.



**Corps d'inspection
IEN-ET/EG
Inspection de l'éducation
nationale
Enseignement général**

Affaire suivie par :
Jean-Luc PERNETTE

Téléphone
03 80 44 87 14

Courriel
corpsdinspection3@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
Secrétariat IEN ET
2G rue général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : lettre de rentrée.

Chères collègues et chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue à l'ensemble des enseignants nouvellement nommés dans l'académie, et de féliciter les lauréats aux concours de recrutement des professeurs de lycée professionnel.

Cette lettre de rentrée est pour moi particulière à plusieurs titres. Certains le savent depuis quelques semaines, Didier Perrault – IEN – EG – mathématiques – physique–chimie a pris en charge la mission de chef du service académique de l'information et de l'orientation, et est conseiller auprès de madame la Rectrice.

C'est pourquoi j'ai été sollicité pour le succéder dans la mission d'inspection en tant que faisant-fonction dès le mois de mai 2018. Je ne pouvais rédiger cette lettre sans lui rendre hommage. Sa bienveillance naturelle, son professionnalisme et ses nombreuses autres compétences n'auront échappé à personne.

Chaque année sa lettre de rentrée était attendue, et il était agréable de lire ces lignes qui traçaient autant que possible la route permettant d'atteindre nos objectifs communs : la réussite et l'intégration professionnelle de nos élèves. Ces axes de travail sont et resteront les mêmes, et je sais que nous œuvrerons ensemble à cela. Je tiens à m'inscrire dans la continuité du travail de Didier Perrault. Si cette mission me semble conséquente, je suis heureux de pouvoir compter sur l'aide indéfectible de Laurent Gallien qui me secondera comme il le fait depuis longtemps. Il bénéficiera d'un allègement de service partiel pour cette mission d'aide à l'inspection dès la rentrée 2018.



Vous aurez sans doute consulté le dossier de présentation **transformer le lycée professionnel**¹ publié le 28 mai. Sa mise en musique n'est pas encore définie. Si de réelles nouveautés sont précisées, il n'en reste pas moins que l'esprit dans lequel nous développons notre pédagogie est maintenu et confirmé. Certains points seront à accroître davantage, je pense notamment à la place **des projets** et à la **co-intervention**² avec les enseignants des domaines professionnels. Des questions se posent, elles sont légitimes, nous tâcherons d'y répondre dès lors que nous aurons de nouveaux éléments. Ils devraient nous être transmis prochainement.

Votre travail sur l'évaluation certificative, qu'elle soit en cours de formation ou ponctuelle, est très conséquent. Vous participez régulièrement à la préparation, à la passation et/ou encore à la correction de certaines de ces épreuves. Au titre de ce dernier point, la transmission des résultats permet à Jérôme Virost (professeur au lycée Marey - Beaune) d'en faire une synthèse et une analyse. Je profite de cette lettre pour l'en remercier.

J'adresse également mes remerciements à chacune et chacun d'entre vous qui avez pris part aux temps d'examen et de correction. Vous aurez quelques éléments de synthèse des résultats dans un prochain article diffusé sur le site académique : <http://mslp.ac-dijon.fr>

Concernant le plan de formation, il a été élaboré avec l'aide précieuse de Laurent Gallien, formateur académique en plus de sa charge de mission d'inspection. La forme du plan de formation restera semblable à celle des années précédentes, à savoir les groupes mathématiques sciences inter établissements (GMSIE). Les retours des formateurs laissent apparaître que ce format satisfait une très large majorité d'entre vous. En effet la forme hybride et locale des temps de formation permet à chacune et chacun de travailler sur des thématiques concrètes liées à vos attentes. Le groupe de formateurs/animateurs a la difficile mission de s'adapter à celles-ci, et je leur adresse ma profonde gratitude. Les phases de **mutualisation** sur les retours de formation : création de situation d'apprentissage, de découverte, d'évaluation, ... (liaison bac pro/bts, accompagnement personnalisé, etc...) sont aujourd'hui incontournables et peuvent ainsi profiter au plus grand nombre. La mise en ligne des supports pédagogiques conçus dans chacun des groupes est en cours sur notre site disciplinaire : <http://mslp.ac-dijon.fr>, site administré depuis quelques temps par Jérôme Virost.

Afin de valoriser les réalisations issues de vos travaux dans les GMSIE, une commission d'enseignants sélectionnera périodiquement des supports pédagogiques pour les mettre en avant sur le site.

Par ailleurs, d'autres dispositifs de formation sont également disponibles et ouverts à tout enseignant de mathématiques/sciences. Je ne peux que vous encourager à vous rapprocher de ces instituts, IREM, Fondation La Main à la Pâte, IFÉ, ... pour découvrir les offres de formation proposées.

L'accompagnement des équipes et des personnels est un axe important de la mission d'inspection. Le parcours professionnel, carrière rémunération (PPCR) entre dans sa deuxième année. Les enseignants concernés sont d'ores et déjà informés qu'ils bénéficieront d'un rendez-vous de carrière. Afin de préparer ce temps important, je vous invite à compléter en amont de la visite le **document de référence de l'entretien**³. Je mènerai les rendez-vous de carrière.

Pour les visites conseil et accompagnements d'équipe je serai épaulé par :

¹ Transformer le lycée professionnel : <http://www.education.gouv.fr/cid130792/transformer-le-lycee-professionnel-former-les-talents-aux-metiers-de-demain.html>

² Des pistes pour la co-intervention : http://cache.media.education.gouv.fr/file/PDM/95/0/Co-enseignement_co-intervention_552950.pdf

³ sur le Portail Intranet Académique de Dijon (pia.ac-dijon.fr) : <https://extranet.ac-dijon.fr/coccinelle/index.php?page=telecharger&idpj=2683>



- Laurent Gallien – lycée René Cassin de Mâcon – 4 heures postes et 2 IMP,
- Anne Grateau – lycée Antoine de Chenôve – 3 IMP,
- Richard Samy – lycée Vauban d’Auxerre – 1,5 IMP.

D’autres enseignants auront également des missions spécifiques et complémentaires :

- Michel Bar – lycée Léon Blum du Creusot – 1 IMP - apportera principalement son expertise dans le cadre du pilotage de certains diplômes,
- Jérôme Virot – lycée Etienne Jules Marey – 1 IMP – contribuera entre autres à la synthèse des résultats obtenus aux différents examens de la voie professionnelle de l’académie de Dijon.

L’année 2018-2019 a été désignée par le ministère de l’Éducation Nationale et le ministère de l’enseignement supérieur, de la recherche, et de l’innovation comme **année de la chimie de l’école à l’université**. Je serai très heureux de vous accompagner dans vos projets scientifiques et plus particulièrement ceux empreints de chimie, dans le cadre de ma mission de correspondant académique pour les sciences et les technologies (CAST).

Cette mission sera également l’occasion pour moi de mettre en avant vos projets mathématiques durant la **semaine des mathématiques** qui se déroulera début mars 2019 avec pour thématique « **Jouons ensemble aux mathématiques** ».

Cette thématique doit permettre la mise en œuvre les **21 mesures pour l’enseignement des mathématiques**⁴, détaillées dans le rapport « Villani-Torossian », autant de pistes pour renforcer encore davantage les pratiques pédagogiques.

Pour accompagner les élèves plus efficacement, il est nécessaire de définir un point de départ, et c’est aussi pourquoi cette année, un test de positionnement en mathématiques (et en français) se déroulera entre le 17 septembre et le 5 octobre. Ce test doit permettre d’établir un état des lieux des fondamentaux mathématiques et ainsi de proposer un accompagnement personnalisé adapté.

Incontestablement, c’est l’ensemble de vos actions qui conduira vos élèves sur le chemin de la réussite. Et comme pour vous dire que vous n’êtes pas seuls, le projet académique 2018-2022 est lancé, son ambition est de faire de notre académie « une académie apprenante ». Vous pouvez découvrir plus en avant le projet académique ici⁵.

Je reste à votre écoute et à votre disposition pour vous accompagner et vous aider dans la difficile mais passionnante mission d’éducation des jeunes citoyens au travers de nos magnifiques disciplines scientifiques que sont les mathématiques, la physique et la chimie.

Je vous remercie de toute l’énergie dont vous faites preuve à chaque instant pour accompagner vos élèves et vous souhaite une excellente année scolaire.

Jean-Luc PERNETTE

⁴ <http://www.education.gouv.fr/cid126423/21-mesures-pour-l-enseignement-des-mathematiques.html>

⁵ Académie apprenante : <http://academie-apprenante.ac-dijon.fr>